

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira le :

Samedi 21/03/2026 à 17h00
Salle du Conseil Municipal

Affiché le 17/03/2026

Monsieur le premier adjoint
Jean-René GUERS



ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil municipal
- Election du maire,
- Fixation du nombre des adjoints,
- Election des adjoints.
- Lecture de la charte de l'élu local.
- Délégation générale accordée au Maire
- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Questions diverses : Présentation du tableau du Conseil Municipal